



## Commande fournitures scolaires

Avant de compléter ce formulaire, nous vous prions de vous informer sur [ne.secours-d-hiver.ch](http://ne.secours-d-hiver.ch) et de prendre connaissance des aide-mémoires correspondants.

### Données personnelles

Prénom / Nom	Nationalité
Rue / N°	Séjour
NPA / Localité	Nombre d'adultes (du 18ième anniversaire) dans le ménage
Tél / Mobile	Nombre d'enfants (jusqu'à 17 ans) dans le ménage
Mail	Nom sur la boîte aux lettres

### Raison de la demande

### Enfant

Prénom / Nom	Degré scolaire	
Sexe	féminin masculin	Classe
Date de naissance	Âge	

### Commande fourniture scolaire

Modèle désiré (nom selon le catalogue de fournitures scolaires)	1er choix
Si le modèle désiré ne peut pas être livré, je commande le modèle suivant	2ème choix

### Droit à l'obtention

#### Documents à joindre

Carte culture	Copie Carte culture
Prestation complémentaire AVS/AI	Copie Attestation
Réduction de primes d'assurances	Copie Attestation
Saisie sur salaire	Copie Attestation de saisie
Aide sociale	Copie Attestation
Bourse d'état	Copie Attestation
Faible revenu au seuil du revenu vital	Copie de la dernière déclaration d'impôt définitive et/ou du dernier avis de taxation et des fiches de salaires des trois derniers mois (il n'y a aucun droit si la fortune excède 3 mois de revenus).

### Signature

Requérant/e

Date

\_\_\_\_\_  
Signature requérant/e

Avec ma signature, je certifie que toutes mes données sont conformes à la réalité.

En envoyant le formulaire, les signataires acceptent que le Secours d'hiver puisse, si nécessaire, transmettre des données pour clarifier la situation ou prendre contact avec des organismes tiers. Ceci afin d'évaluer si vous avez droit à un soutien selon les dispositions du Secours d'hiver. Il va de soi que nous traitons ces données de manière absolument confidentielle et uniquement dans le cadre de l'examen de la demande de soutien. Vous trouverez de plus amples informations sur le traitement et la protection de vos données dans notre déclaration de protection des données ici. Il n'existe aucun droit légal sur les prestations du Secours d'hiver.

- **Veillez ne pas faire de commande peu de temps avant une absence prolongée (p. ex. vacances) pour que le colis puisse être livré**
- Joindre les documents demandés
- Un ensemble de fournitures scolaires par enfant peut être commandé tous les trois ans.